

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01 avril 2024

Révision: 01 avril 2024

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· **Nom du produit:** ENGINE PRIMING FUEL

· **Identificateurs additionnelles de produit:** pas d'autres identificateurs

· **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**

· **Utilisations recommandés:** Carburant

· **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

KBi/Kold-Ban International, Ltd.
8390 Pingree Road
Lake In The Hills, IL 60156 USA
Phone: (847) 658-8561

· **Numéro d'appel d'urgence:**

ChemTel Inc.

+1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)

+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Selon aux règlements REACH (EC 1907/2006, Art 31) et à une réglementation OSHA (29 CFR 1910.1200), la carburant d'amorçage de la moteur de KBi est un ARTICLE et n'est pas couvert par des exigences légales pour générer et fournir un SDS ou un SDS. Cette fiche d'information du produit est fournie uniquement à titre de document d'information pour le but d'aider nos clients.

Flam. Gas 1 H220 Gaz extrêmement inflammable.

Press. Gas H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Repr. 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· Éléments d'étiquetage

· Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

(suite page 2)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01 avril 2024

Révision: 01 avril 2024

Nom du produit: ENGINE PRIMING FUEL

(suite de la page 1)

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P330 Rincer la bouche.

P331 NE PAS faire vomir.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P377 Fuite de gaz inflammable: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

P381 Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P410 Protéger du rayonnement solaire.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Composants:

60-29-7	oxyde de diéthyle  Flam. Liq. 1, H224  Acute Tox. 4, H302; STOT SE 3, H336	55-65%
64742-49-0	Naphta léger (pétrole), hydrotraité  Flam. Liq. 2, H225  Asp. Tox. 1, H304  STOT SE 3, H336	20-30%
124-38-9	dioxyde de carbone  Press. Gas, H280	10-15%
64-17-5	éthanol  Flam. Liq. 2, H225  Eye Irrit. 2A, H319	<5%
75-00-3	chloroéthane  Flam. Gas 1, H220; Flam. Liq. 1, H224  Press. Gas, H280  Carc. 2, H351	<2%

(suite page 3)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01 avril 2024

Révision: 01 avril 2024

Nom du produit: ENGINE PRIMING FUEL

(suite de la page 2)

64742-53-6	distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités  Asp. Tox. 1, H304	<1%
108-88-3	toluène  Flam. Liq. 2, H225  Repr. 2, H361; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304  Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	<0.5%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

4 Premiers secours

· Description des premiers secours

· Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Ne pas laisser les sujets sans surveillance.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· Après contact avec la peau:

En cas de brûlure par le froid, rincer à grande eau. Ne pas enlever les vêtements.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Route d'exposition peu probable.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dyspnée

Toux

Etourdissement

Perte des repères dans l'espace

Perte de connaissance

· Risques

Risque d'oedème pulmonaire.

Risque d'incidents respiratoires.

Nocif en cas d'ingestion.

Susceptible de provoquer le cancer.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter en conséquence les parties gelées du corps.

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

Le cas échéant, administrer de l'oxygène.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction

(suite page 4)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01 avril 2024

Révision: 01 avril 2024

Nom du produit: ENGINE PRIMING FUEL

(suite de la page 3)

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Aucun.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
En cas d'échauffement, danger d'éclatement des fûts, à cause de la haute pression de vapeur.
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications**
Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Mettre de la mousse en quantités plus importantes puisqu'elle sera en partie détruite par le produit.
Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Tenir à l'abri de la chaleur.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Laisser évaporer.
Absorber les composants liquides avec du liquide non liant.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

(suite page 5)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01 avril 2024

Révision: 01 avril 2024

Nom du produit: ENGINE PRIMING FUEL

(suite de la page 4)

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

60-29-7 oxyde de diéthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 400 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 1.515 mg/m ³ , 500 ppm Valeur à long terme: 1,210 mg/m ³ , 400 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1200 mg/m ³ , 400 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 1520 mg/m ³ , 500 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 400 ppm
LMPE (Mexique)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 400 ppm

124-38-9 dioxyde de carbone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 15000 ppm Valeur à long terme: 5000 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 54,000 mg/m ³ , 30,000 ppm Valeur à long terme: 9,000 mg/m ³ , 5,000 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 9000 mg/m ³ , 5000 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 54,000 mg/m ³ , 30,000 ppm Valeur à long terme: 9000 mg/m ³ , 5000 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 54,000 mg/m ³ , 30,000 ppm Valeur à long terme: 9000 mg/m ³ , 5000 ppm
LMPE (Mexique)	Valeur momentanée: 30000 ppm Valeur à long terme: 5000 ppm

64-17-5 éthanol

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,900 mg/m ³ , 1,000 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 1000 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 1000 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 1880 mg/m ³ , 1000 ppm
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 1000 ppm A3

(suite page 6)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01 avril 2024

Révision: 01 avril 2024

Nom du produit: ENGINE PRIMING FUEL

(suite de la page 5)

75-00-3 chloroéthane

EL (Canada)	Valeur à long terme: 100 ppm peau
EV (Canada)	Valeur à long terme: 100 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 2600 mg/m ³ , 1000 ppm
REL (U.S.A.)	Handle with caution; See Pocket Guide App. C
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 264 mg/m ³ , 100 ppm peau
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 100 ppm A3, peau

108-88-3 toluène

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm R
EV (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 200 ppm Valeur plafond: 300; 500* ppm *Pic de 10 minutes par période de 8 heures
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 560 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 375 mg/m ³ , 100 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 75 mg/m ³ , 20 ppm BEI
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 20 ppm A4, IBE

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:

108-88-3 toluène

BEI (U.S.A.)	0.02 mg / L Moyen: sang Temps: avant le dernier quart de travail Paramètre: Toluène
	0.03 mg / L Moyen: urine Heure: fin du quart Paramètre: Toluène
	0.3 mg / g de créatinine Moyen: urine Heure: fin du quart Paramètre: o-crésol avec hydrolyse (arrière-plan)

· Contrôles de l'exposition

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 7)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01 avril 2024

Révision: 01 avril 2024

Nom du produit: ENGINE PRIMING FUEL

(suite de la page 6)

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Mesures d'ingénierie spécifiques:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Protection respiratoire:**

Non requise en conditions normales d'utilisation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Des gants protecteurs thermorésistants.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

· **Protection du corps:**

Non requise en conditions normales d'utilisation.

La protection peut être nécessaire en cas de déversement.

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mesures de gestion des risques** Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· **Aspect:**

Forme: Gaz comprimé

Couleur: Incolore

· **Odeur:** douceâtre

· **Seuil olfactif:** Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.

· **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.

· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** 34 °C (93.2 °F)

· **Point d'éclair** -45 °C (-49 °F)

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

· **Température d'inflammation:** 175 °C (347 °F)

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Propriétés explosives:** Peut former des peroxydes explosifs.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure: 1.8 Vol %

Supérieure: 37 Vol %

· **Propriétés comburantes** Non-oxydante.

(suite page 8)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01 avril 2024

Révision: 01 avril 2024

Nom du produit: ENGINE PRIMING FUEL

(suite de la page 7)

· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité:	
Densité relative	<1
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Partiellement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
En cas d'échauffement, danger d'éclatement des fûts, à cause de la haute pression de vapeur.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Peut réagir vivement en présence d'un produit riche en oxygène (comburant). Danger d'explosion.
Prend feu immédiatement au contact de l'air.
Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.
Les conteneurs vides et mal nettoyés peuvent contenir des gaz qui se sont dégagés du produit et qui, mélangés à l'air, constituent des mélanges explosifs.
- **Conditions à éviter**
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
- **Matières incompatibles:** Oxydants
- **Produits de décomposition dangereux:**
Seulement en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
- **Indications complémentaires:**
Antioxydant a été ajouté au produit pour retarder la formation de peroxydes.

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Nocif en cas d'ingestion.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
- **ATE (Acute Toxicity Estimates)**

(suite page 9)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01 avril 2024

Révision: 01 avril 2024

Nom du produit: ENGINE PRIMING FUEL

(suite de la page 8)

Oral	LD50	1,869-2,209 mg/kg (rat)
------	------	-------------------------

60-29-7 oxyde de diéthyle

Oral	LD50	1,215 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Inhalatoire	LC50/4h	73,000 mg/l (rat)
-------------	---------	-------------------

75-00-3 chloroéthane

Inhalatoire	LC50/4h	160 mg/l (rat)
-------------	---------	----------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Toxicité subaiguë à chronique:** Vapeurs étourdissantes.

· Catégories cancérogènes

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

64-17-5	éthanol	1
---------	---------	---

- **NTP (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est listé.

- **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

Aucun des composants n'est listé.

- **Voies d'exposition probables** Aucun
- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**
Nocif en cas d'ingestion.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Vapeurs étourdissantes.
- **Toxicité par administration répétée** Possibilité d'effets irréversibles.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Toxique pour les organismes aquatiques.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Très toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**

(suite page 10)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01 avril 2024

Révision: 01 avril 2024

Nom du produit: ENGINE PRIMING FUEL

(suite de la page 9)

· **Indications générales:**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Sur la base des données existantes relatives à l'élimination/la dégradabilité et le potentiel de bioaccumulation, un dommage à long terme de l'environnement n'est pas à exclure.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Pour le recyclage, s'adresser au producteur.

Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité de disposer tout produit non-utilisé, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Les matières résiduelles doivent être considérées comme dangereuses sauf spécifié contraires.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· **Numéro ONU**

· **DOT, ADR, IMDG, IATA**

UN3161

· **Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **DOT, IATA**

Liquefied gas, flammable, n.o.s. (Diethyl ether)

· **ADR, IMDG**

LIQUEFIED GAS, FLAMMABLE, N.O.S. (DIETHYL ETHER)

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **DOT**



· **Classe**

2.1

· **Étiquette**

2.1

· **ADR**



· **Classe**

2.1 2F

(suite page 11)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01 avril 2024

Révision: 01 avril 2024

Nom du produit: ENGINE PRIMING FUEL

(suite de la page 10)

· **Étiquette** 2.1

· **IMDG, IATA**



· **Classe** 2.1
· **Étiquette** 2.1

· **Groupe d'emballage** Ce numéro ONU est pas affecté un groupe d'emballage.

· **Dangers pour l'environnement:** Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : Naphta léger (pétrole), hydrotraité

· **Marine Polluant:**



Oui

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: carburant
· **Indice Kemler:** 23
· **No EMS:** F-D,S-U

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **IATA**



Avion cargo seulement

15 Informations relatives à la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
· États-Unis
· SARA

· **SARA 302 Substance Très Dangereuse**

Aucun des composants n'est listé.

· **Section 355 (substances extrêmement dangereuses):**

Aucun des composants n'est listé.

· **Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):**

75-00-3 | chloroéthane

(suite page 12)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01 avril 2024

Révision: 01 avril 2024

Nom du produit: ENGINE PRIMING FUEL

(suite de la page 11)

· **Liste TSCA:**

Tous les composants sont compris.

· **Loi des États-Unis sur la propreté de l'air (Clean Air Act), section 112(r), Prévention des rejets accidentels (40 CFR 68.130):**

60-29-7	oxyde de diéthyle	10000
75-00-3	chloroéthane	10000

· **Proposition 65, l'état de Californie**

· **Substances connues pour causer le cancer:**

64-17-5	éthanol
75-00-3	chloroéthane

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:**

64-17-5	éthanol
108-88-3	toluène

· **EPA (Agence de protection de l'environnement)**

108-88-3	toluène	II
----------	---------	----

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

64-17-5	éthanol	1
---------	---------	---

· **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada (Des substances ne sont pas comprises)**

Tous les composants sont compris.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Ces données sont fournies de bonne foi en tant que valeurs typiques et non spécifications du produit. Les informations contenues dans cette fiche technique sont considérées comme correctes et fiables. Cependant, les données sont offertes uniquement pour examen, évaluation et vérification par l'utilisateur. Aucune garantie, garantie ou représentation d'exactitude n'est complète ou implicite. KBi / Kold-Ban International, Ltd. n'assume aucune responsabilité pour tout type de perte ou dommage résultant de l'utilisation de ces données.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

PBT: Persistant, Bio-accumulable, Toxique

vPvB: substances très persistantes et très bioaccumulables / very Persistent and very Bioaccumulative

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1

(suite page 13)

Fiche Signalétique

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Date d'impression: 01 avril 2024

Révision: 01 avril 2024

Nom du produit: ENGINE PRIMING FUEL

(suite de la page 12)

Press. Gas: Gaz sous pression – Gaz comprimé
Press. Gas: Gaz sous pression – Gaz liquéfié
Flam. Liq. 1: Liquides inflammables – Catégorie 1
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Sources

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)
Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances) (<http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do>)
Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique) (<https://www.cas.org>)
Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6
Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.
Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:
Société ChemTel / ChemTel Inc.
1305 North Florida Avenue
Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis
Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924
Internationale +01 813-248-0573
Site Web: www.chemtelinc.com